

Réunion Comex et Organisations syndicales du 5 octobre

Ce jeudi 5 octobre, l'intersyndicale des fédérations CFDT, CFTC, CGT, FO et la CFE-CGC SNETOSSA a favorablement répondu à l'invitation du Président du Comex Ucanss, M. Grivel, pour une réunion d'échanges portant sur la situation de blocage des négociations en cours. L'intersyndicale a donc participé à cette réunion sur la base de la défense constante des 3 points de sa plateforme revendicative (valeur du point, enveloppe classification et complémentaire santé) et afin de connaître les éventuelles propositions du gouvernement et de l'employeur visant à dénouer la situation.

M. Grivel nous présente les décisions actées par l'employeur avec pour but de « se mettre d'accord sur nos désaccords ». Curieuse stratégie si le but était de trouver la voie pour une sortie de crise.

Les propositions du Comex Ucanss reposent sur :

- la reconnaissance assumée et revendiquée que la valeur du point ne se négocie pas et que la politique salariale à la Sécurité sociale ne peut être qu'une « transposition » partielle des mesures prises pour la Fonction publique. Le président du Comex nous annonce alors que la revalorisation du point à hauteur de 1,5% sera appliquée par décision unilatérale nationale.

L'intersyndicale dénonce cette sentence du Comex qui intervient au moment même où l'employeur discourt à longueur de réunions sur le « dialogue social » dans l'Institution. L'intersyndicale considère en effet que la valeur du point est l'élément essentiel d'une véritable politique salariale et que par conséquent, la faiblesse de sa revalorisation acte une paupérisation des salariés.

- la suppression de la prime de partage de valeur sous prétexte du refus unanime des organisations. L'employeur propose qu'avec les organisations syndicales, l'affectation de cette somme soit « négociée » tout en précisant que cela ne pourra concerner que des mesures non pérennes. Pour rappel, les organisations syndicales demandaient que les 56 millions d'euros alloués à cette prime soient imputés sur l'augmentation de la valeur du point.
- l'ouverture des négociations sur les classifications (employés et cadres / agents de direction / praticiens conseils) avec l'annonce d'une enveloppe plus que doublée par rapport à la précédente négociation soit au-dessus de 160 millions d'euros avec une proposition de négociation d'un accord de méthode pour « sécuriser » la négociation.

- l'ouverture de négociations sur les tickets restaurant sans connaissance de l'enveloppe qui y serait dédiée et une discussion sur la participation à l'abonnement transport est annoncée. Au sujet de la complémentaire santé, l'employeur confirme qu'il ne souhaite pas participer au rééquilibrage du régime du fait de l'absence de budget.

Au terme de cette réunion, l'intersyndicale estime que les propositions de l'employeur ne sont pas acceptables et demeurent en décalage avec les attentes des salariés. C'est pour cela que les actions nationales de l'intersyndicale perdurent.

C'est pour défendre les revendications des salariés de la Sécurité sociale face à un pouvoir d'achat toujours plus dégradé que l'intersyndicale a sollicité un rendez-vous avec Elisabeth Borne. C'est en effet le gouvernement qui porte la responsabilité de la situation. L'intersyndicale portera également l'urgence de remettre en place de réelles négociations sur les salaires et sur tous les autres sujets à la Sécurité sociale.

Dans le contexte des nombreuses initiatives prises dans l'unité syndicale dans les organismes, l'appel à mobilisation du 13 octobre sur nos 3 revendications (valeur du point, enveloppe classification et complémentaire santé) est donc plus que jamais nécessaire. Alors, soyez nombreuses et nombreux à être en grève et dans les rassemblements le 13 octobre pour défendre les revendications vis-à-vis du gouvernement et de l'employeur.

